

Madame la Directrice Académique,

Comme nous l'avons évoqué à de nombreuses reprises, cette rentrée 2020 se place dans un contexte très particulier. La pandémie de la Covid-19 du printemps dernier et les deux mois de confinement ont largement dégradé l'année scolaire précédente et la situation sanitaire de l'été a justifié la mise en œuvre de cette rentrée scolaire.

En cette rentrée, la première des priorités est la mise en place d'un accueil pour les élèves et les personnels au plus près des exigences sanitaires pour d'une part protéger chacune et chacun mais également pour ralentir la circulation du virus dans nos territoires. Ceci est d'autant plus vrai que notre département est placé dans une zone de circulation active qui a notamment débouché sur l'arrêté préfectoral rendant le port du masque obligatoire dans l'espace public.

Considérant la situation actuelle et l'incertitude à moyen terme et son évolution, l'ensemble des services de l'Etat, à commencer par l'Education Nationale, a pleinement conscience du caractère particulier de cette année scolaire et que l'ensemble des acteurs devra s'adapter.

Bien que vous l'ayez exprimé, et le SE-Unsa vous en remercie sincèrement, nous tenons à rappeler l'extraordinaire engagement des directrices et directeurs des écoles du Val-de-Marne et leurs équipes pour organiser la continuité pédagogique ainsi que l'accueil des élèves durant la période de confinement. De plus, malgré les incertitudes et changements de discours réguliers de la part des autorités, l'ensemble des personnels a fait preuve d'engagement, de travail et de motivation pour aborder au mieux cette rentrée.

Malheureusement, après ces 3 premières semaines, voici les équipes et notamment les directrices et directeurs au bord de l'épuisement.

Une rentrée est toujours un moment intense, nous le savons. Toutefois, la mise en œuvre et le respect du protocole sanitaire, les aléas liés au rôle important des municipalités dans cette période et la gestion des nombreux cas de suspicion ou de contamination dans les écoles, qu'ils concernent les élèves ou les personnels sont autant de tâches à exécuter qui viennent s'ajouter à toutes celles inhérentes à la fonction de direction. Par ailleurs, nous ne pouvons occulter que dans de nombreuses écoles, les dysfonctionnements observés en cette rentrée quant aux affectations ont ajouté de la tension, de l'incompréhension, quand ce ne fut pas de la colère dans les équipes.

Depuis quelques jours, plusieurs inspecteurs dans les circonscriptions, lors de réunions de directeurs notamment, ont ainsi rappelé que les équipes devaient construire et rédiger le projet d'école pour une mise en œuvre au cours de cette année scolaire. Il a donc été parfois fortement souhaité, parfois exigé, qu'une première version leur soit adressée avant les congés d'automne, soit dans un mois d'un mois. Pour beaucoup, ces demandes sont « la goutte d'eau qui fait déborder le vase ».

Si le projet d'école est un outil indispensable pour donner du sens au travail en équipe et apporter une réponse précise au public accueilli, construire et arrêter un projet d'école à mettre en œuvre, alors même que l'instabilité sanitaire, ne permet pas de connaître avec certitude ce que seront l'accueil et

l'enseignement dans quelques mois ne semble pas correspondre à la réalité des besoins actuels de nos écoles.

De plus, l'avis unanime des directrices et des directeurs, malgré un chantier ministériel et départemental ouvert sur la direction d'école, constate un accroissement sans fin des missions, la non-simplification des tâches et à ce jour, ni du temps supplémentaire de décharge ni des moyens humains supplémentaires, ne sont venus accompagner la fonction.

Au regard de la situation sanitaire dégradée, des urgences à traiter, des missions prioritaires à effectuer, le SE-Unsa vous demande, Madame la Directrice Académique, de reporter à la rentrée 2021 la mise en œuvre du projet d'école, pour les écoles du Val-de-Marne.

Prévoir ce report pour la rentrée prochaine permettrait aux directrices et directeurs, architectes de la rédaction des projets d'école, de se sentir entendus, soutenus, dans cette période qui ne leur accorde aucun répit.

Une mise en place pour septembre 2021 nécessiterait que les directrices et directeurs communiquent aux IEN une première ébauche aux alentours du printemps, leur donnant ainsi de la visibilité, du recul et le temps nécessaire pour la travailler avec leur équipe.

N'oublions pas que nous sommes au temps de l'école de la confiance, que vous avez à cœur de porter pour les personnels du Val-de-Marne. Dans la mesure où les textes officiels précisent que le projet d'école doit être mis en place sur une durée de 3 à 5 ans, les projets en cours peuvent tout à fait se poursuivre jusqu'à la fin de l'année scolaire actuelle permettant ainsi aux directeurs et à leur équipe de respecter le cadre réglementaire. En effet, celui-ci n'imposant pas aux écoles de mettre en place un projet d'école au cours de l'année.

L'ensemble de la communauté éducative, à commencer par les parents d'élèves, n'aura aucune difficulté à entendre que la gestion de la crise sanitaire est bien la préoccupation essentielle de ce trimestre.

Pour de nombreuses directrices et directeurs, ce travail sur le projet d'école se fera ainsi « quand ils le pourront », plus tard dans l'année.

Le Syndicat des Enseignants de l'UNSA sait pouvoir compter sur votre engagement pour notre école et vos personnels pour que dans aucune circonscription, des demandes ou des pressions soient exercées par des inspectrices ou inspecteurs sur les équipes pour que ce projet d'école leur soit remis plus rapidement.

Conscients de notre responsabilité collective à faire vivre nos écoles et retrouver la sérénité nécessaire à la conduite des apprentissages, veuillez recevoir, Madame la Directrice Académique, l'assurance de notre engagement plein et entier pour l'Ecole de la République.



Clément PEYROTTE
Secrétaire Départemental